

En fonction de la puissance d'achat des consommateurs urbains, le prix moyen de détail des œufs était fort modéré en 1949.

Si j'ai consigné ces renseignements au compte rendu, monsieur l'Orateur, c'est qu'un grand nombre de consommateurs, dans les régions urbaines, méconnaissent la situation véritable de l'aviculteur.

Un mot maintenant au sujet du soutien des prix des produits laitiers. Ma circonscription est une région de culture mixte, ainsi que d'exploitation forestière et minière. Un certain nombre de petits cultivateurs s'y adonnent à l'industrie laitière dans des conditions un peu plus difficiles que celles qui existent sur les fermes importantes. Nombre d'entre eux vivent du produit de la crème qu'ils expédient aux fabriques. Aussi, le prix du beurre est-il d'une grande importance pour eux. Là encore, on constate l'augmentation des frais de transport, du prix des engrais alimentaires et d'autres frais, particulièrement dans la région que je représente. Je suis sûr que ces producteurs voient d'un bon œil le programme de soutien des prix à l'égard du beurre. Que l'on maintienne les prix à un niveau satisfaisant.

Je veux surtout parler, ce soir, de la situation des producteurs de fruits à pépins en Colombie-Britannique. Je ne parle pas ici en ma seule qualité de député, mais aussi à titre de producteur comptant une expérience de quelque quarante ans. Je ne suis qu'un petit producteur, il est vrai, mais j'ai toujours fait partie de l'Association des fructiculteurs de la Colombie-Britannique. Il y a trente-cinq ans que je suis membre de diverses coopératives. Je suis présentement vice-président de l'entrepôt frigorifique et de la coopérative de Kootenay. En parlant de cette question, je représente nombre de petits fructiculteurs qui se sont taillé des fermes dans la forêt à la sueur de leur front et, dans nombre de cas, en dépensant des capitaux considérables. En général, ces gens sont laborieux et mènent une vie simple. S'il est un groupe de gens qui méritent de l'appui ou de l'aide, ce sont eux. En parlant d'eux, monsieur l'Orateur, je les vois élaguer et vaporiser, préparant la prochaine récolte.

Je crois que les programmes de vente du Gouvernement actuel ont sérieusement modifié la situation du fructiculteur. Lorsque le Gouvernement s'est écarté du principe à la base de l'Office d'échange des denrées, les fructiculteurs de ma circonscription l'ont bien regretté. Ils ont également regretté que le Gouvernement n'ait pas appuyé le principe de la vente des excédents, préconisé par l'Office international d'échange de denrées. J'exhorte le Gouvernement, monsieur l'Orateur, à étudier sérieusement les propositions formulées par les céécifistes à la Chambre. Je me rends

compte que nombre de gens d'un bout à l'autre du pays appuient de plus en plus ces idées. Je demande d'abord au Gouvernement d'étudier plus attentivement la possibilité de vendre certains de nos excédents en denrées agricoles pour du sterling qui serait ensuite placé dans des régions non développées. Je crois que cette proposition reçoit un appui considérable dans les milieux autorisés. Je demande donc au Gouvernement d'étudier les possibilités de cette proposition.

Nos programmes actuels à l'égard du commerce international n'aboutiront qu'à de pires excédents puis à la pauvreté ici même au pays et dans le monde. A ce propos, je me permets une autre observation à l'adresse du ministre. On doit, me dit-on, consacrer chaque année environ 400 millions à l'achat de blé canadien par les autorités anglaises. Le gouvernement a fait en sorte de retarder l'achat d'une certaine quantité de blé afin de permettre à l'Angleterre d'acheter du fromage et du bacon. Mais, je le signale au ministre, puisque 400 millions seront affectés au blé et que certains accords prévoient un délai à cet égard en vue de permettre à l'Angleterre d'acheter du bacon et du fromage, les Anglais auraient peut-être consenti à affecter quatre ou cinq millions à l'achat de fruits. L'important c'est qu'on peut conserver du blé d'année en année mais non des fruits. En négociant de tels accords, le ministre aurait prêté assistance aux fructiculteurs, ainsi qu'aux Anglais et à leur gouvernement.

En terminant je m'arrête à la perte de la préférence britannique. Le peu de résistance offerte à la perte de cette préférence, à l'instigation des fonctionnaires fédéraux, indique que le gouvernement n'a pas su étudier l'avenir avec assez de soin. Lorsque la Grande-Bretagne a cessé de nous accorder la priorité à l'égard des pommes, je me suis dit convaincu en 1948 que nos fonctionnaires s'étaient trompés en affirmant que le marché britannique n'offrait aucune perspective. A ce sujet, je me reporte au compte rendu des délibérations du comité de la banque et du commerce en 1948. Cette question causait du souci aux représentants de circonscriptions fructicoles de la Colombie-Britannique. Je cite un bref extrait du compte rendu, page 21, fascicule n° 4. Le député de Kamloops (M. Fulton) y interroge M. MacKinnon du ministère du Commerce. Voici:

M. Fulton: C'est le moment, je suppose, de vous demander votre avis sur la perte de la priorité à l'égard des pommes. J'ai étudié attentivement le témoignage que vous avez rendu, M. MacKinnon, devant le comité des relations commerciales du Sénat; je me suis arrêté surtout aux passages de la page 16 fascicule n° 2. Plusieurs sénateurs vous ont posé des questions à ce sujet et vous ont demandé pourquoi nos représentants avaient renoncé à cette priorité. Vous avez répondu qu'en